

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1961)
Heft: 2

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-791804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes et chroniques

*

Un anniversaire dans l'industrie suisse de la soierie



M. Hans R. Naef a fêté récemment son 70^e anniversaire. Administrateur-délégué et président du conseil d'administration d'une entreprise familiale, les Tissages de soieries Naef Frères S. A., Zurich, bien connue des lecteurs de cette revue, M. Naef a joué et joue encore un rôle en vue dans les milieux industriels et commerciaux de Zurich. De 1919 à 1941, il appartient au comité de l'Association des fabricants suisses de soieries, qu'il présida de 1928 à 1936 ; il est encore président, depuis 1947, de la Condition de la soie de Zurich et fait partie du comité de la Chambre zuricoise de commerce depuis 1929 déjà. En adressant nos félicitations au jubilaire, nous lui souhaitons de pouvoir diriger, pendant de nombreuses années encore, l'entreprise qui fait partie des meilleures maisons zuricoises de la branche.

*

Une nouvelle matière pour le flockage

La Société de la Viscose suisse à Emmenbrücke, connue pour ses tontisses de viscose « Flisca » pour l'impression flock, produit maintenant, sous le nom de « Nylflock » des tontisses de nylon de première qualité, de dimensions rigoureusement exactes entre 0,3 et 5,0 mm de long et dans une force de 1,5 à 20 deniers. L'application de cette nouvelle matière se fait principalement selon la technique de l'impression flock électrostatique. Le « Nylflock », néanmoins, est supérieur aux tontisses de viscose partout où l'on cherche à réaliser non pas des effets de dessins mais des effets couvrants, parce qu'il offre une résistance mécanique et à la pression plus élevée. C'est ainsi qu'il peut être utilisé avantageusement dans l'industrie du tapis, dans l'industrie des tissus pour meubles, dans l'industrie de la maroquinerie et également dans la confection, où on l'appliquera tout spécialement sur des feuilles de mousse de plastique pour la fabrication de doublures à la fois chaudes et légères.

*

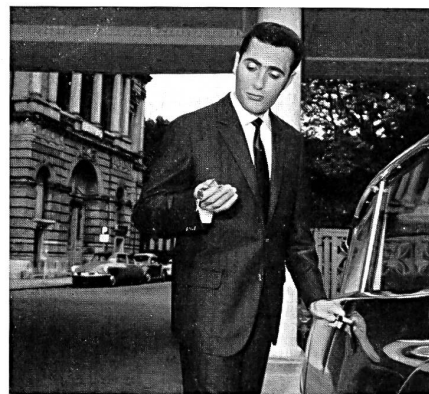
Un conseil de la mode en Suisse

Il n'est nullement question, affirment les promoteurs de ce mouvement, de lancer la « mode suisse », mais tout simplement de coordonner les efforts des industries suisses des textiles pour mettre la production en accord avec les directives de la mode internationale reconnue. Parmi les premières tâches qui incomberont au nouveau « conseil de la mode », notons en particulier la coordination des couleurs mode et des structures des tissus, ce qui permettra déjà une très large rationalisation de la production. Pour ces raisons et parce que la planification économique en matière de mode pose aujourd'hui des problèmes qui dépassent le cadre des possibilités des entreprises individuelles, un conseil du cuir avait été constitué il y a deux ans.

Les fabricants de textiles s'intéressant à ce mouvement, une réunion groupant des représentants de toutes les spécialités de cette branche a eu lieu à Zurich et a montré le très vif intérêt que l'on éprouve pour la coordination de la mode à l'échelon de la production. Un comité d'initiative, groupant des représentants de la filature, du tissage, de la bonneterie, etc., a été chargé de mettre au point un plan d'organisation d'un conseil suisse de la mode textile.

*

Défilé de mode masculine chez PKZ



Modèle PKZ

Au début de mars, la maison Burger-Kehl & Cie S. A. a présenté à Zurich, à une trentaine de journalistes, sa collection de printemps/été 1961. Couleur mode : gris argent ou plus exactement « grigio argento » ; quelques vestons en bleu avio avec des pantalons rayés beiges ; revers étroits ; vestons à dos droit et devant ajusté, pantalons sans revers de 21 cm de large en bas. Prédominance des modèles « wash and wear », irrétrécissables et infroissables. Voilà ce que l'on peut dire de plus important des vêtements portant la marque bien connue de PKZ.

*

Catalogue suisse de l'emballage

La technique de l'emballage a marqué une forte avance ces dernières années, en particulier grâce au développement intervenu dans la fabrication et le travail des plastiques comme aussi sous la pression de la très vive concurrence internationale sur tous les marchés. L'industrie suisse n'est pas restée en arrière dans ce domaine, bien au contraire, et l'on a pu enregistrer des progrès considérables, non seulement dans la présentation de certains produits traditionnels mais également dans la création de machines nouvelles pour emballer mieux toutes sortes de matières et de produits, plus rapidement, plus hygiéniquement, plus sûrement en vue du transport et d'une manière plus attrayante en vue de la vente. Il suffit, pour se rendre compte de cette évolution et de l'ingéniosité et de l'efficacité dont font preuve les fabricants suisses d'emballages et de machines à emballer, de feuilleter le nouveau « Catalogue suisse de l'emballage et de la manutention » paru au début de l'année et qui, à côté d'une partie rédactionnelle intéressante et très richement dotée, donne une liste de tous les produits et machines relatifs à l'emballage, chaque article étant suivi de la liste des maisons suisses susceptibles de le livrer. Il s'agit donc d'un véritable annuaire, qui donne une idée nouvelle d'une branche parfois encore méconnue de la production suisse.

Un nouveau filé synthétique en Suisse

La Société industrielle pour la Schappe à Bâle va élargir sa gamme de production en filés synthétiques par l'adjonction d'un procédé entièrement nouveau. Il s'agit de l'exploitation sous licence pour la Suisse et l'Allemagne d'un brevet britannique. Ce procédé, de conception totalement nouvelle, permet la fabrication de filés synthétiques gonflés et stabilisés, à volume et densité contrôlés, qui apporteront de grands avantages dans leur utilisation en bonneterie, mercerie et tissage, ainsi qu'une sécurité complète en teinture et manutention. Le procédé est particulièrement indiqué pour le travail des filaments en polyester, mais s'applique avantageusement à toutes les fibres synthétiques. Les nouveaux filés trouveront dans la première phase de lancement leur utilisation surtout dans la fabrication de jersey pour robes et dans la fabrication de survêtements tricotés. La nouvelle fibre sera lancée en Suisse sous la marque « Crimplene ».

✱

Projets de propagande

L'Office de propagande de l'industrie suisse du coton et de la broderie à Saint-Gall a fait connaître ses projets de propagande pour 1961. A fin mars a eu lieu à Saint-Gall, sous le titre de « Rencontre des jeunes de la mode », la seconde rencontre des classes finales des écoles de mode de Lausanne, Lugano, Zurich, Hanovre et Wiesbaden, destinée à mettre en contact les futurs créateurs de mode avec les milieux de la production de la broderie et du coton et à les familiariser avec ce qui se fait dans ces branches. Cette « rencontre » a été l'occasion d'un concours, chaque classe ayant reçu de l'Office de propagande des pièces de tissus, à charge pour elle de présenter devant un jury des modèles imposés, réalisés au moyen de ces étoffes. Du 15 au 25 avril, l'industrie suisse du coton et de la broderie sera présente au salon « Création » de la Foire suisse d'échantillons à Bâle. Au mois de mai, une grande exposition itinérante sera présentée dans 27 villes de Suisse, en collaboration avec les associations féminines locales. Quant à la présentation traditionnelle pour la presse, elle aura lieu cette année à l'occasion d'une réception de gala en l'honneur de la « Maid of cotton », Miss Linda Joy Lackey, le 2 juin, dans le cadre prestigieux du célèbre « Kunsthaus », le Musée de Zurich. L'Office de propagande prêtera en outre son concours à des campagnes dans les vitrines du commerce de détail et à des défilés de mode de caractère local.

✱

L'industrie suisse de la laine

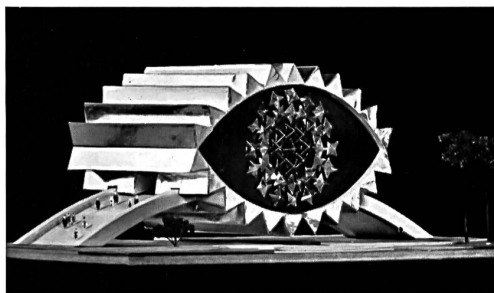
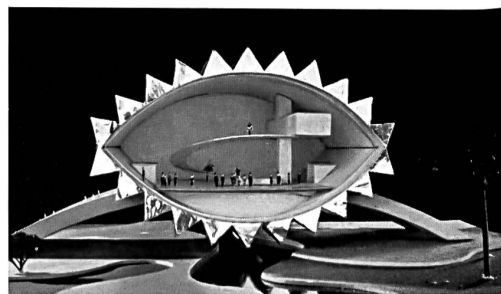
L'industrie suisse de la laine, qui occupe à l'heure actuelle plus de 10 500 personnes, n'exportait, avant la guerre, qu'une minime partie de sa production. Au cours de la dernière décennie, elle a tenacement développé ses exportations, de sorte que celles-ci, qui étaient en 1948 de 12,4 millions de francs suisses (USA \$ 2,89 millions), ont passé en 1951 à 47,4 millions (USA \$ 11 millions), en 1954 à 63,4 millions (USA \$ 14,75 millions), pour atteindre 85,6 millions (USA \$ 19,9 millions) en 1957 et même 90,7 millions de francs suisses (USA \$ 21,1 millions) en 1960. Ce chiffre, qui représente un nouveau record, se décompose comme suit : filés de laine (principalement filés de peignés pour l'industrie et fils à tricoter pour la vente au détail) : 42,1 millions (USA \$ 9,8 millions) ; tissus et couvertures : 40,4 millions (USA \$ 9,4 millions) ; tapis : 2 millions (USA \$ 466 000) ; et objets en feutre : 6,2 millions (USA \$ 1,44 million). Dans les fils cardés, l'exportation a atteint 30 % de la production et cette proportion a été de 35 % dans les tissus de laine pour usage civil. En quantités, les pays de la CEE ont absorbé l'année dernière 68,2 % (en valeur 61,6 %) de toutes les exportations de l'industrie lainière suisse, tandis que les pays de l'AELE en absorbaient 21,1 % (en valeur 22,7 %). L'exportation vers les pays extra-européens n'a été de quelque importance que pour les tissus de laine ; les Etats-Unis ont acheté pour 3,6 millions de francs suisses (USA \$ 837 000) de tissus peignés de haute qualité, pour la plupart des tissus pour vêtements ecclésiastiques.

L'industrie suisse de la soie et de la rayonne

L'année écoulée a été favorable pour l'industrie et le commerce suisses de la soie et de la rayonne, quoiqu'on ne puisse parler de « superconjoncture ». L'absence de pont entre la CEE et l'AELE n'a pas eu des répercussions aussi fâcheuses qu'on le craignait au début sur l'exportation des produits de l'industrie de la soierie. La production de fils de nylon et de rayonne-corde s'est écoulée aisément en 1960 ; en revanche les fabriques de soie artificielle ont eu beaucoup de peine à vendre la fibrane, du fait de la concurrence japonaise et de la protection douanière dont bénéficient les producteurs américains. La capacité productrice de l'industrie de la schappe a pu être utilisée dans une mesure satisfaisante. L'exportation a été favorable : l'Allemagne, qui est le principal client, a acheté non seulement des fils suisses de schappe, mais des quantités accrues de fils de fibres artificielles et synthétiques discontinues. L'Autriche et les pays scandinaves figurent aussi au nombre des acheteurs, loin derrière l'Allemagne. La branche du moulinage a bien travaillé en 1960, l'Allemagne restant son client le plus important. Pour les rubans de soie, l'année écoulée a été également bonne. Malgré la discrimination douanière de la part de la CEE, sensible surtout pendant le deuxième semestre de 1960, l'exportation de tissus de soie et de fibres synthétiques a augmenté de 10 % l'année dernière. Tandis que l'exportation vers l'Allemagne, principal débouché de la Suisse pour ces articles, n'était pas visiblement influencée par la scission de l'Europe, le trafic vers la Grande-Bretagne a été caractérisé par un accroissement des ordres dépassant de beaucoup la moyenne. Ce fait réjouissant peut être considéré comme une première répercussion du traitement douanier préférentiel de l'AELE.

✱

Moderama : un projet pour l'Exposition nationale suisse 1964



Le désir des industries suisses de la mode d'être représentées dignement à l'Exposition nationale qui aura lieu à Lausanne en 1964 a déjà pris forme sous les espèces du « Moderama ». Il s'agira d'un pavillon en forme d'œil, qui constituera l'attraction de toute la section « Vêtement et parure ». Des présentations de mode d'une durée d'un quart d'heure chacune auraient lieu sur la passerelle traversant le pavillon, comme aussi par le moyen de projections animées en noir et blanc et de projections en couleurs, au moyen du procédé suisse de télévision sur grand écran « Eidophore ». Tous les groupes de la section « Vêtement et parure » ainsi que la direction de l'Exposition 1964 ont approuvé en principe le projet du « Moderama » dont nous présentons ici une maquette. Idée : A. Helbling, Agor S. A., Zurich — Modèle : R. Rappaz, graphiste, Bâle.